

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléés : **3**

- dont représentés : **8**

Votants : **26**

- dont « pour » : **24**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (arrivée à la question n°11), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (arrivé à la question n°6), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/160

OBJET : MANDAT SPECIAL : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT A LA PRESIDENTE.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon », souhaite se rendre au 37^{ème} Congrès de l'ANEM, qui se tiendra à Paris les 21 et 22 octobre 2021 ;

CONSIDERANT que Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon », souhaite se rendre également au 103^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalités de France, qui se tiendra au Parc des Expositions, Porte de Versailles à Paris du 16 au 18 novembre 2021 ;

CONSIDERANT qu'il convient de la défrayer des frais engendrés pour ces déplacements ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 20 septembre 2021 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-président délégué aux finances ;
Après délibéré,

A la majorité des membres présents,

Mme VAGINAY RICOURT Sophie n'ayant pas pris part au vote pour elle même ainsi que pour Mme BANCILLON BOË Fabienne dont elle a le pouvoir,

- **ACCEPTTE** la prise en charge des frais relatifs aux déplacements de Mme la Présidente à Paris à l'occasion du Congrès de l'ANEM et à l'occasion du Congrès des Maires et Présidents d'EPCI, sur la base des frais réels.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2021, art 6532.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication, affichage et/ou notification à l'intéressé. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY-RICOURT.

Séance du 28 septembre 2021